

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

CANADA — 3s. 3d., payable invariablement d'avance.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES:

Première insertion 8cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

Nous allons faire une courte trêve aux enseignements que nous donnons depuis plusieurs mois sur les engrais, pour les remplacer par une correspondance qui nous est adressée, avec prière de la reproduire sans rien y retrancher. Nous déclarons d'avance à nos lecteurs que nous sommes loin de partager le jugement que notre correspondant porte sur le peuple des campagnes; à notre avis il fait peser sur la masse des cultivateurs des défauts qui ne sont le partage que du petit nombre. Malgré cela nous allons nous rendre à sa prière, nous réservant le droit de faire suivre cet écrit, trop sévère, d'observations qui, nous l'espérons, donneront pleine satisfaction aux incriminés.

Monsieur le Rédacteur,

Depuis près de deux années que vous êtes à l'œuvre, comme rédacteur agricole de la *Gazette des Campagnes*, j'admire votre constance et les efforts que vous faites pour mettre vos enseignements à la portée de toutes les intelligences, pour faire goûter et adopter les améliorations agricoles par vos lecteurs. Aussi je vous en félicite, vous avez réussi à faire de votre *Gazette* un véritable livre ouvert à tous les degrés d'instruction, et quand on vous lit attentivement et sans préjugés, on est forcé d'admettre qu'enfin nous possédons un journal pour le peuple.

Mais, Monsieur le Rédacteur, ne comptez pas trop sur le succès de la cause que vous défendez, parceque je vous dis que vous écrivez pour le peuple; au contraire, craignez que ceux pour qui vous travaillez, avec tant de zèle, ne vous tournent le dos ou ne vous rient au nez. Le peuple! Le peuple des campagnes! vous qui vous adressez à lui avec tant d'assurance et de complaisance, l'avez-vous jamais étudié? votre confiance en lui, me persuade du contraire.

Pour vous désabuser, Monsieur le Rédacteur, permettez-moi de vous faire part, ainsi qu'à vos lecteurs, de mes observations journalières, des études que je fais du peuple; car voyez-vous, je vis avec lui, je le vois agir, je l'entends converser, je suis témoin de ses faits et gestes.

Ayez la patience de m'entendre, je vais vous en apprendre de belles! Je dis donc en premier lieu, Monsieur le Rédacteur, précisément parceque vous travaillez pour le peuple, que vous de-

vez craindre qu'il ne vous abandonne, car il est le premier à méconnaître ce que l'on fait pour lui. Le peuple est ingrat, défiant, attaché aux vieilles coutumes que le plus gros bon sens, appuyé sur l'expérience, réprouve. On a dit quelque part: "Le peuple des campagnes en Canada comme en France, comme en Belgique etc., est ignorant, entêté, prétentieux." Je crois qu'à peu d'exceptions près, on a jamais dit une plus grande vérité. Mais ce peuple a deux faces différentes, il étonne quelquefois par sa crédulité, sa superstition; d'autres fois il décourage ceux qui s'adressent à lui, par sa défiance, son entêtement, sa ténacité à ne rien croire. Par exemple, que des badauds, des hâbleurs, des hommes sans foi, sans principes, sans honneur s'adressent à lui pour l'exploiter; aussitôt il ouvre de grands yeux, tend les oreilles et aspire le mensonge avec une avidité insatiable, et s'écrie dans sa naïveté enfantine: "Oh! c'est bien vrai, ce que Monsieur dit là; les riches, les savants, les prêtres nous trompent, ils s'enrichissent, à nos dépens, etc." Mais voyez le en présence d'un véritable ami, d'un homme sincèrement dévoué à ses intérêts, à son avancement: Oh! comme il est sur ses gardes! comme il est défiant! on dirait d'un quelqu'un qui a peur d'être dévalisé par un voleur de grand chemin! Pourquoi cette différence? c'est parceque le peuple joint à l'ignorance un grand fond de prétention; d'orgueil, et qu'il aime à être flatté, vanté, si vous l'aimez mieux; il n'a confiance que dans ceux qui, pour mieux le tromper, parlent comme lui, affectent ses manières, flattent ses préjugés. Dans sa sotte vanité la vérité le blesse, les sages conseils l'humilient et l'irritent. Quand vous employez à son égard les bons procédés, il croit que c'est par intérêt, qu'il y a quelque chose de caché là dessous. Par exemple, parlez lui de labour, de la nécessité d'améliorer son système de culture, il vous répliquera avec mépris: "On en sait plus long que vous, monsieur; quand il s'agit de tenir les mancherons de la charrue, tenez bien votre plume et laissez-nous la pioche." Aussitôt que vous avez tourné le talon, un hâbleur arrive de l'autre côté. Voyez comme la physionomie de votre interlocuteur se transforme! De sombre qu'elle était, la voilà épanouie, il a compris son homme en l'apercevant; "Vous cultivez bien, lui dit le nouvel arrivé, vraiment votre champ a une mine magnifique! Il est vrai que malgré vos travaux, vos peines et les sueurs dont vous arrosez votre terre, elle vous rapporte peu; mais savez-vous qui est la cause de cela?" — "Non, Monsieur." — "Ce sont les gens instruits qui vous

pillent, qui vous sucent, ce sont eux qui sont aussi la cause si vous êtes obligé de travailler si fort.” — “ C’est bien vrai, se hâte-t-il de répondre.” Que ces matois ajoutent, si les animaux sont malades par suite de mauvais soins qui leur sont donnés : “ Mais c’est un sort que l’on a jeté à vos animaux ! ” — “ Ah ! damn oui ! je le vois bien.

Ce pauvre peuple, voyez-vous, veut être trompé à tout pris, il fait des avances pour cela, il court au-devant des trompeurs. Et dans tout cela, il ne met pas plus de malice, de finesse, qu’une borne. On a beau mettre au grand jour toutes les ruses, tous les détours, toutes les drôleries qui servent à tromper, tous les manèges des charlatans, bah ! le voilà qui court se faire pincer ! A ce propos, voici une réponse qui peint à merveille le trompeur et ses dupes : On reprochait un jour à un charlatan de recourir trop souvent au mensonge pour faire de l’argent : “ Que voulez-vous, dit-il, pourquoi les campagnards sont-ils si pigeons qu’on ne peut s’empêcher de les plumer. ”

Le peuple a des peines à confier, des conseils à demander, un parti à prendre ; il y a des gens instruits, honnêtes, il y a l’ami naturel de tous ceux qui souffrent ou qui peuvent s’égarer, le curé ; mais, la plupart du temps, il se garde bien de s’adresser à eux, il craint qu’ils en abusent ; mais en toute confiance, il ouvre son cœur au premier charlatan qu’il rencontre. A propos de sa facilité à se laisser tromper, et à s’en laisser imposer sur le compte des gens instruits et des prêtres, il faut que je vous cite un trait : “ Un beau jeune homme de la campagne, plus riche d’écus que d’intelligence, était à la veille de se marier. Or, il est abordé par deux de ses camarades, qu’il croyait être de ses amis, et l’un d’eux lui dit d’un air mystérieux :

— José, tu te maries donc demain ?

— Oui, mon camarade.

— Veux-tu que je te donne un conseil ?

— Sans doute.

— Défies-toi des questions du curé.

— Pourquoi ?

— Parceque, vois-tu, le curé est un fin matois ; il a de l’esprit comme quatre, il aime à rire, et dans toutes les questions qu’il t’adressera, il en pourrait mettre qui ne sont pas dans son livre, afin de te faire dire une bêtise et de faire rire toute la noce à tes dépens.

— Pas possible ! dit le marié en tremblant ?

— Très-possible ; répliqua le premier.

Le pauvre futur ne dort pas de la nuit. L’heure du mariage arrivé, il se rend à l’église en habits de fête, mais son cœur est tout bouleversé, il tremble, il sue, s’essuie sans cesse. La cérémonie commence, il répond en hésitant, en balbutiant. Enfin le curé lui adresse cette question : “ Prenez-vous une telle pour votre épouse ? ” Alors le pauvre marié pâlit, n’ose répondre, puis fait cette demande au curé, à demi voix : “ Oh ! Monsieur le curé, s’il vous plaît, n’y a-t-il pas là une attrappe ? ” Le curé qui ne s’attendait nullement à cette question répond :

“ Je n’en sais rien, moi, ça pourrait bien être, mais dites oui, toujours. L’assistance part d’un grand éclat de rire. . . . Pour s’être trop défié de son curé, il fait une sottise à dilater la rate des plus sérieux.

(A continuer.)

Le peu d’espace à notre disposition nous force de remettre au prochain numéro la fin de la critique de notre correspondant.

Personne, croyons-nous, n’osera reprocher à notre correspondant d’être comme une borne, au contraire, tous lui accorderont beaucoup de finesse et surtout une forte dose de malice. On pourrait même lui reprocher de gâter l’esprit qu’il a par celui qu’il croit avoir.

Notre correspondant nous reproche de ne pas assez connaître le peuple, cependant il nous félicite d’avoir réussi à nous mettre à son niveau, d’écrire pour lui. N’y a-t-il pas contradiction dans ces deux assertions ?

Mais, Monsieur, vous vous arrosez le droit de nous faire connaître le peuple, parceque dites-vous, vous vivez avec lui, vous êtes témoin de ses faits et gestes, etc., mais nous croyez-vous tellement éloigné de ce peuple, qu’il nous soit impossible de le bien connaître ? Savez-vous pourquoi, comme vous le dites avec complaisance, nous écrivons pour le peuple, nous lui donnons des enseignements en rapport avec ses besoins ? C’est parceque nous sommes un enfant de ce peuple, que vous déchirez à belles dents, que nous avons grandi au milieu de ce peuple, que vous vous efforcez de faire croire si abject, que nous avons vécu et que nous vivons encore de la vie de ce peuple des campagnes, que vous nous présentez comme le type de la sottise et de l’ignorance.

Le campagnard canadien n’est point cet être dépourvu, ignorant, malhonnête, crédule, qui peut devenir la proie facile de ceux qui veulent l’exploiter. Au contraire, le cultivateur canadien est le type de l’honnêteté, de l’honneur, de la franchise, du bon sens, etc ; voilà le jugement qu’en ont porté les étrangers qui l’ont visité et étudié sans préjugés. Le cultivateur canadien est défiant, dites-vous, même quand on travaille pour lui, quand on cherche ses intérêts, quand on lui parle de doubler ses récoltes en améliorant son champ. Savez-vous que cette défiance est souvent sagesse de sa part ! et, qui l’a rendu défiant envers ceux qui lui parlent d’agriculture, d’amélioration, de progrès ou de toute autre chose ? Ce sont les *Gâte-métiers*, qui se rencontrent plus ou moins partout. Ici c’est un riche propriétaire qui fait de l’agriculture à prix d’argent, et qui se ruine par de folles expériences. Là c’est un jeune homme qui, à la vérité, a la tête pleine de théorie, mais qui n’a jamais su compter avec la prudence, et qui ne trouve que déception dans ses essais extravagants. Ailleurs, c’est un homme sage et éclairé, mais trop confiant, qui se livre avec assurance à ceux qui ont intérêt à le tromper, et qui lui font faire fausse route. Croyez-vous que le cultivateur, qui est témoin de toutes ces déceptions, serait sage de marcher sur les traces de ces *gâte-métiers*. Mettez lui sous les yeux une pratique raisonnable et raisonnée, prouvez lui qu’il peut faire une bonne culture avec les moyens qu’il a à sa disposition, donnez lui un enseignement qui soit à sa portée, il s’approchera de vous peu à peu, il vous écouterait avec bienveillance et marchera sur vos traces.

Nous compléterons notre réponse dans le prochain numéro.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

La saison a continué de se montrer toujours si favorable que les moissons partout auront pu être récoltées sans accident. Pour les nouveaux établissements, ces récoltes bien venues et heureusement sauvées ne sont pas un faible encouragement pour faire continuer avec un nouveau zèle et un nouvel espoir les travaux déjà commencés, quelque pénibles qu’ils soient, et

quelle qu'en soit encore la durée pour parvenir à un établissement complet et aisé.

On a commencé dans divers comtés de la province, et d'abord à Montréal des expositions ou concours agricoles qui assemblent beaucoup de monde, et qui, à certains égards, doivent procurer d'utiles résultats. Cela n'empêche pas qu'il puisse être permis de penser, avec quelques bons esprits, comme il a été manifesté souvent, que ces concours et ces expositions n'ont pas peut-être autant de véritable efficacité pour le bien général de l'agriculture qu'en auraient des fermes-modèles bien tenues dans chaque comté. Et comme l'argent public est trop restreint dans notre pays pour subvenir à la fois et aux concours et aux fermes-modèles, il s'ensuit que c'est au public et à nos législateurs à voir sérieusement s'il ne serait pas utile de substituer les fermes-modèles aux concours agricoles. On a donné depuis longtemps d'excellentes raisons contre plusieurs d'entre eux qui se glissent dans l'organisation et l'administration des concours agricoles. Ces raisons sont à peser plus que jamais, afin qu'en toute chose notre système agricole ne soit pas une déception, ou une affaire d'intérêt privé, ou de luxe et d'ostentation ; mais bien une sorte d'école publique pour la masse du peuple, qui en tout a besoin de leçons simples et praticables. Or, une ferme-modèle établie sur ces principes dans chaque comté, aurait évidemment une efficacité qui laisserait bien loin derrière elle, comme plusieurs le pensent, les résultats plus brillants que vraiment utiles peut-être des concours agricoles. Et tout d'abord, on ne visite qu'une fois l'année une exposition agricole, et encore le nombre des visiteurs, quel qu'il soit, est toujours nécessairement restreint ; tandis qu'une ferme-modèle située au milieu d'un comté, est un établissement permanent que tout le monde peut voir et revoir à volonté. Donc il serait temps, comme nous venons de le dire, que l'opinion et nos législateurs s'entendissent sur ce point, savoir, si les concours agricoles, ne pouvant exister en même temps avec les fermes-modèles de comté, vû l'état insuffisant et délabré de nos finances publiques, ne devraient pas céder la place aux fermes-modèles. Le sujet, il n'y a pas de doute, est digne d'attention ; espérons qu'il y sera fait droit tôt ou tard.

Notre Parlement, à travers le travail ordinaire et toujours si malheureux des luttes personnelles et passionnées, a continué de s'occuper des intérêts pratiques du peuple canadien. Si, comme on le dit, la session actuelle doit être de courte durée, on verra bien vite combien nos législateurs rendent à la province de services réels pour l'argent qu'ils lui coûtent. C'est à force de leçons que les peuples comme les individus s'instruisent le mieux. Espérons qu'il en sera ainsi pour nous ; car, vraiment, depuis dix à quinze ans, les leçons ne manquent pas. Le malheur est toujours chez les peuples et les individus, que les yeux et les esprits ne veulent pas facilement s'ouvrir à la lumière des leçons. L'histoire impartiale de ce qui s'est passé depuis dix à quinze ans dans notre régime gouvernemental aurait de quoi à désabuser il semble, de part

et d'autre, les plus enfoncés dans leur esprit exclusif, ou dans leur intérêt privé.

On assure de nouveau que le chemin depuis longtemps projeté de Québec au lac St. Jean va être enfin ouvert. L'argent nécessaire à une nouvelle exploration dans ce but est déjà sur la liste des subsides de l'année. Espérons que c'est là enfin le commencement réel d'une œuvre si désirée et si utile. On a eu beau dire et écrire le contraire, il paraît avéré que ce chemin du lac St. Jean, reliant Québec à toute l'immense et fertile contrée du Saguenay, est possible et très-possible ; et la nouvelle exploration qui va être faite à ce dessein, va prouver définitivement, nous l'espérons, qu'il en est ainsi. Alors sera assuré d'abord la prospérité de Québec, celle en même temps des populations du Saguenay, et celle enfin de toute la côte nord depuis Ste. Anne de la Pérade, terme où aboutit en vis-à-vis, dit-on, la pointe Ouest du lac St. Jean, jusqu'à Tadoussac, à l'embouchure du Saguenay. Tout le peuple, en effet, qui habite actuellement le long de cette côte-nord après avoir ouvert entièrement les terres à sa disposition sur la rive du St. Laurent, enverra ses enfants défricher les nouvelles terres situées, soit des deux côtés du nouveau chemin, soit au cœur même des riches contrées qui bordent le lac St. Jean, soit enfin les terres non moins avantageuses peut-être du St. Maurice et même de l'Ottawa : car ce chemin, de Québec au lac St. Jean n'est pas moins qu'une clef qui ouvrira à une colonisation toute canadienne, si l'on veut, ces trois grands centres si faciles à rapprocher, savoir : le territoire du lac St. Jean et du Saguenay, celui du St. Maurice et de l'Ottawa. Et si avec cela vous mettez en parallèle, sur la rive sud du fleuve, le vaste domaine situé des deux côtés du chemin Taché, depuis Buckland, vis-à-vis St. Lazare et St. Gervais, jusqu'au bas du fleuve, à Métis, vous avez là un autre centre de colonisation pour les fils des habitants canadiens qui peuplent aujourd'hui la rive sud du St. Laurent. Ajoutez encore à cela ce qui se fait en faveur de l'ouverture des nouvelles terres, au nord et au sud du même fleuve, dans le district de Montréal, et on n'aura point à se plaindre, assurément, comme il a été fait d'une manière si inconcevable, il y quelques années, qu'en Canada l'espace et le pain manquent au peuple. Prions Dieu seulement que les canadiens s'entendent une bonne fois sur un régime gouvernemental paisible, honnête et durable, et le reste nous est déjà venu comme par surcroît.

A côté de ces immenses garanties de prospérité publique, nous en avons une autre, cette année, dans des chantiers de construction navale. A Québec, on a déjà lancé, ce printemps, un certain nombre de vaisseaux qui ont fourni, tout l'hiver, à la population ouvrière de cette cité la subsistance et quelques épargnes pour l'avenir. Il en a été de même à Notre-Dame et à St. Joseph de la Pointe-Lévis. Dans cette dernière paroisse, deux autres chantiers viennent d'ouvrir, et un troisième, et peut-être deux autres sont annoncés comme probables. C'est dans l'un de ces nouveaux chantiers que la florissante compagnie du Richelieu va, dit-on, faire construire les deux steamboats qui doivent

servir à la navigation régulière du bas du fleuve.

En outre, à Notre-Dame de Lévis, on a déjà commencé la construction de nouveaux quais, et l'on y prépare enfin un marché d'une utilité incontestable pour toutes les populations du Sud du fleuve. C'est par une amélioration de cette sorte que la rive en face de Québec pourra être appelée avec raison, *Québec Sud*. Ce nouveau Québec ayant derrière lui à son service toute cette immense contrée agricole que nous venons de désigner, en parlant du chemin Taché, et celle déjà si riche d'une partie des townships de l'Est, doit devenir, plus tôt que plus tard, un émule et peut-être un rival à l'ancien Québec, qui a, il est vrai, de quoi soutenir la compétition s'il parvient à faire ouvrir le chemin du Lac St. Jean pour amener à ses marchés les produits agricoles des vastes contrées de ce côté là.

Puisque nous en sommes sur le détail de nos ressources matérielles, dont nous avons déjà parlé en partie dans la dernière *Quinzaine*, disons qu'on se plaît à annoncer que nos pêcheries du bas du fleuve ont été très-heureuses, cette année, surtout au nord du fleuve. Si notre Gouvernement, enfin débarassé des entraves financières et des tracasseries politiques qui se succèdent depuis bien trop longtemps d'une manière si fatale au bien public, pouvait prendre en main à la fois la direction efficace des pêcheries, des mines, de l'agriculture, et nous ajouterons, comme il se fait dans les provinces inférieures, celle des chemins publics; le Canada aurait droit vraiment, matériellement parlant, d'être appelé le pays le plus heureux du monde. Et tout cela, ce qu'il y aurait de mieux, ne ferait que secourir les vues de Dieu sur ce coin béni de notre globe.

Pour terminer sur nos sources de prospérité matérielle, qui toutes peuvent continuer à languir ou à péricliter même entièrement si une situation politique stable, éclairée et honnête ne prend enfin racine parmi nous, nous dirons que ceux qu'un tel état de choses occupe sérieusement, et avec raison, pourraient jeter les yeux sur une suite d'articles publiés à Québec récemment, ayant trait à un nouveau plan de confédération, si l'union des Canadas devient impossible pour la sauve-garde de nos intérêts nationaux et religieux.

Passons maintenant à l'étranger. Pie IX fait prier pour l'infortunée Pologne. Une procession qui ne se fait que dans les occasions très-critiques, a dû avoir lieu à Rome, à l'église de St. Marie Majeure, dans cette intention. En même tems, le Saint Père écrit aux évêques de l'Italie, cette autre Pologne, persécutée dans son culte et sa nationalité sous le nouveau régime de Victor-Emmanuel, comme la première l'est sous l'oppression d'Alexandre II, empereur de Russie. Le Souverain pontife loue la fidélité et la fermeté des évêques italiens. Il engage tout le clergé à faire son devoir malgré tous les obstacles et les persécutions qu'on lui suscite. Il maintient de nouveau tous ses droits, qui sont ceux de l'Eglise, et que, par conséquent, tous les enfants de l'Eglise, les catholiques, doivent maintenir comme lui et avec lui en tant qu'ils y sont concernés.

Pour faire écho à cette nouvelle manifestation des sentiments du Saint Père, une assemblée laïque de

quatre mille catholiques, assistés d'un cardinal, et de plusieurs évêques et de prêtres en grand nombre, vient d'avoir lieu à Malines, en Belgique. C'est tout un événement que cette illustre assemblée. Dans les temps confus et bouleversés où nous sommes, dans lesquels la politique, la science, les lettres, comme des personnes ivres ou aveugles, tendent également à saper la société et la religion, pour les remplacer par des utopies exclusivement sorties de la pensée humaine, livrée à ses seules forces; il est consolant de voir que chez les catholiques véritablement instruits et pleins de foi, on pense et on agit sur toutes ces choses comme l'Eglise, et dirigés par l'Eglise. Car c'est à Pie IX, aujourd'hui cet immortel représentant de l'Eglise à tous les titres, que le président de cette assemblée de catholiques s'est avant tout adressé pour obtenir la permission d'y traiter des matières intéressant l'Eglise, et pour lui en soumettre même l'esprit et le programme. Le St. Père a accueilli avec joie l'intention et l'œuvre qu'on lui soumettait; encourageant les laïcs éclairés et fidèles au devoir à prendre part, eux aussi, à la défense de l'Eglise. C'est ce qu'ont fait d'une manière admirable, disent les journaux, les catholiques assemblés à Malines.

Dans un autre genre, et dans un but qui pourrait avoir aussi un bon résultat sur le rétablissement de l'ordre en Europe, les princes de la Confédération allemande assemblés à Francfort sous la présidence et d'après l'initiative du jeune Empereur d'Autriche, ont adopté des résolutions qui, si la Prusse voulait enfin s'unir à eux, seraient vraiment propres à donner des espérances en faveur de l'ordre public et de la paix générale. Du reste, quant aux détails des événements européens, la Russie promet une constitution à la Pologne. La presse et la diplomatie, en général, croient peu, et avec raison, à la sincérité de ces promesses: d'autant plus que la Russie continue contre les Polonais un système d'oppression aussi cruel qu'impolitique. Il en est de même toujours en Italie, malgré que le régime piémontais se trouve aujourd'hui comme traqué entre les réactionnaires ou les brigands, comme il les appelle, et les vrais brigands, les révolutionnaires de Mazzini, de Garibaldi et des sociétés secrètes.

La France reste tranquille, et se prépare sans bruit aux événements, ainsi que l'Angleterre. De ce côté-ci de l'Atlantique, la guerre américaine se poursuit toujours sur le même pied d'incertitude dans ses résultats. On dit de nouveau fortement que la France est à la veille d'intervenir en faveur des confédérés. Depuis sa conquête du Mexique, on lui prête avec assez de raison de grands motifs d'en agir ainsi. Des troubles intérieurs, venant des partis contrariés par le nouvel ordre de choses, n'empêcheront pas, il faut l'espérer, que le Mexique ne revienne à l'ordre et à la paix sous le sceptre impérial de Maximilien d'Autriche et sous la protection de la France.

La petite république de Grenade, travaillée depuis longtemps comme le Mexique par l'esprit révolutionnaire, est en frais aussi de se soustraire à ce joug honteux et pesant. Puisse-t-elle réussir pareillement.

CORRESPONDANCES.

Monsieur le Rédacteur,

Deux exhibitions viennent d'avoir lieu dans notre voisinage, et ont créé une juste émulation parmi la classe agricole de notre beau comté de Kamouraska. Comme toujours, on y remarquait un grand concours de personnes venues de toute part : les unes pour obtenir l'honneur de voir leurs efforts appréciés par nos meilleurs agriculteurs ; les autres, moins heureuses, pour s'encourager à continuer l'amélioration des différentes races d'animaux ; d'autres enfin, pour s'assurer s'il est bien vrai que les paroisses de ce comté marchent dans la voie du progrès aussi rapidement qu'on le dit. Quant à nous, notre unique but était de constater les efforts qui sont faits dans ces localités.

À l'exhibition de St. Louis de Kamouraska, qui a eu lieu le 10 septembre, les chevaux et les bêtes à cornes y ont également figuré avec honneur ; malheureusement les porcs et les moutons paraissaient un peu négligés : il y avait bien à la vérité quelques beaux sujets, mais ce n'est pas ce que nous pouvons appeler figurer avec avantage. Nous avons remarqué, cette année, une amélioration très-sensible dans la race chevaline et bovine. En continuant de marcher dans cette voie, dans peu d'années le comté de Kamouraska n'aura rien à envier aux comtés plus favorisés sous ce rapport.

Nous croyons devoir signaler les noms de ceux qui, à des titres divers, à en juger par ce que nous avons vu, se distinguent davantage. Ce sont, M. le Dr. L. Têtu, l'Hon. Luc Letellier, MM. J. B. Richard, Cyprien Dionne, et Alex. Gagnon fermier de Madame François Casgrain, de la Rivière-Ouelle ; M. P. Pelletier, de St. Paschal ; MM. Ls. Roy, Théodore Sirois, Jos. Pelletier, Ed. Ouellet, Georges Richard, Alexis Gagné, Ivanhoe Taché et Pierre Dessaint, de Kamouraska ; M. Hypolite Paradis, de St. André.

Il y en a beaucoup d'autres, sans doute, qui font de louables efforts pour améliorer leur bétail. Mais trop timides, ou trop peu soucieux des encouragements offerts par la Société d'Agriculture, ils tiennent cachés dans leurs étables de beaux et bons sujets dont la vue serait à la fois, dans ces fêtes agricoles, une leçon pour le public et un encouragement pour les propriétaires.

À St. Roch, le 24 courant, l'exhibition du comté de l'Islet, pour le bétail, n'a pas été tout-à-fait aussi brillante qu'à Kamouraska ; mais cela tient, en grande partie, à ce que St. Roch étant situé à l'extrémité du comté, il était difficile pour un cultivateur des paroisses éloignées de venir, après une longue marche, présenter ses animaux à l'exhibition, et surtout dans le temps où les travaux de la ferme réclament tous ses soins.

Les chevaux figuraient médiocrement ; il y avait cependant de beaux poulains de lait. Les veaux faisaient envie à plus d'un amateur. Les moutons étaient en assez grand nombre. Les porcs étaient très-bien représentés. Enfin on a vu, à cette exhibition, une vache canadienne qui donne *treize pots de lait*.

En finissant, nous sommes heureux de constater que dans un bon nombre de paroisses de ces deux comtés, il règne parmi les cultivateurs une noble émulation qui se traduit en actes dignes d'éloges. Malheureusement cette ardeur trouve difficilement écho dans d'autres paroisses. Tandis que dans le premier cas, on se porte de tout cœur vers les améliorations agricoles, dans le second on ne voit qu'une désolante apathie ; on est partout d'accord que ces choses sont bonnes, mais trop souvent on se borne des mots, et on ne veut pas donner aux autres un exemple qui serait si facilement suivi.

Nous ne pouvons passer sous silence les services que nos sociétés d'agriculture ont rendu à la classe agricole. La société d'agriculture du comté de Kamouraska, entre autres, mérite les

plus grands éloges. Il n'y a que six ans qu'elle est établie et déjà elle a vu ses races chevaline et bovine s'améliorer sensiblement ; mais elle ne s'arrêtera pas là : elle se propose de favoriser l'achat de plusieurs bons reproducteurs pour améliorer ses autres races.

On sait déjà que c'est grâce au généreux concours de cette société, que le comté de Kamouraska voit fleurir une école d'agriculture à Ste. Anne, déjà assise sur des bases solides et qui progresse rapidement tous les jours. Cette société, n'out-elle fait autre chose que d'encourager cette œuvre, mériterait encore la reconnaissance du pays tout entier.

Agréez, Monsieur le Rédacteur,

29 septembre 1863.

J. SCHMOUTH.

Monsieur le Rédacteur,

Les Elèves de l'École d'Agriculture de Ste. Anne viennent de prendre part à des fêtes dont doivent être très-friands des jeunes gens de leur vocation.

Le 10 du courant, nous assistions à St. Louis à l'exhibition du comté de Kamouraska, et le 24, à St. Roch, à celle du comté de l'Islet.

Quelques-uns d'entre nous voyaient pour la première fois ces lieux si renommés pour leur beauté.

Outre la faveur d'une invitation spéciale, MM. les Présidents des sociétés d'Agriculture de ces comtés nous permirent de prendre part aux délibérations de MM. les juges qui furent ainsi ces jours là nos professeurs pratiques.

Nous sommes infiniment reconnaissants de l'extrême complaisance et des bons procédés dont on a usé envers nous.

À Kamouraska, les races chevaline et bovine étaient bien représentées ; à St. Roch, les veaux de l'année et la race porcine, étaient dignes d'attention.

À Kamouraska, une jument de 2 ans de Mr. Hyp. Paradis de St. André fit l'admiration de tout le monde, et personne n'a été surpris de la voir proclamer au premier prix. Au dire des connaisseurs, elle n'aurait pas mal figuré à Montréal, si elle n'eut obtenu là même le premier rang.

À St. Roch, on a produit un certificat d'une vache canadienne de 13 pots de lait. C'est un fait entre mille que la vache canadienne est loin d'être à mépriser.

À St. Roch comme à Kamouraska, on eut l'heureuse idée de faire parader le cheval reproducteur acheté à grands frais par chaque société.

Mr. le Rédacteur, une nouvelle faveur à laquelle nous ne devions nullement nous attendre, nous fut ménagée par MM. les zélés Directeurs des Sociétés d'Agriculture de Kamouraska et de l'Islet. Ils nous prièrent de prendre place aux magnifiques banquets qui nous remirent parfaitement des fatigues de la journée.

Nous ne vous dirons pas, Mr. le Rédacteur, les belles et bonnes paroles qui trouvèrent fort à propos leur place au milieu de la gaieté franche de chacun des convives ; cependant nous ne pouvons vous taire combien nous fûmes heureux de voir notre jeune institution si hautement appréciée. Une santé même a été portée aux fondateurs, professeurs et élèves de l'École d'Agriculture de Ste. Anne.

Nous ne regrettons nullement d'avoir négligé le commerce ou les professions libérales où se portent un nombre si prodigieux de jeunes gens.

Nous nous applaudissons d'avoir embrassé un état où nous pouvons mettre au service de la patrie et notre intelligence et nos bras, un état où chacun reçoit suivant ses œuvres, c'est-à-dire, suivant ses talents, ses efforts et ses travaux.

Nous souhaitions vivement voir notre bonheur partagé par quelques-uns de nos confrères d'autrefois, et par tant de jeunes gens dignes d'un meilleur sort, qui s'usent inutilement à la poursuite de châteaux-en-Espagne.

Ce ne fut qu'avec regret que nous nous séparâmes de nos honorés convives, pour prendre la route de la maison ; toutefois décidés plus que jamais à mettre à profit tous les moments de nos études agricoles.

Ecole d'Agriculture de Ste. Anne
26 Sept. 1863.

UN ÉLÈVE.

Le meilleur lait pour la crème.

Un cultivateur français a fait des expériences très-suivies et d'où il résulte que le dernier lait tiré, a dix fois plus de crème et se trouve dix fois plus riche en beurre que celui du commencement. Il s'ensuit que, si après avoir tiré huit ou dix pintes de lait d'une vache, on cesse de traire et qu'on laisse ainsi une autre pinte dans le pis, on perd presque la moitié de la crème qu'on aurait pu recueillir.

Pour s'assurer de la vérité de ces résultats, il suffit de distribuer le lait, à mesure qu'on le tire, dans sept à huit vases d'égale grandeur, de traire jusqu'à la dernière goutte, et on pourra ainsi constater si, en effet, la quantité de crème que contiendra chaque vase, augmente en allant du premier au dernier. Les expériences déjà faites constatent aussi que le lait gagne à la fois, en qualité autant qu'en quantité. Celui du premier vase est d'un blanc bleuâtre et comme s'il était mélangé d'eau, tandis que le lait de la fin est onctueux, épais et d'une coloration jaunâtre. Il suit de là que les personnes chargées de traire les vaches et qui n'ont pas soin d'en tirer jusqu'à la dernière goutte, laissent perdre une quantité assez considérable de crème et en diminuent la qualité. Ce défaut est sujet à bien d'autres inconvénients.

Questions.

Comme nous désirons mettre à profit l'expérience de nos lecteurs, nous commençons aujourd'hui à leur adresser une série de questions, dans l'espérance qu'ils se feront un plaisir et un devoir d'y répondre.

10. Quels moyens employer pour faire disparaître la *mouche à blé* et les autres insectes qui nuisent à nos récoltes ?
20. La maladie de la patate est-elle incurable ? N'y aurait-il pas moyen d'empêcher ou de diminuer ses désastreux effets ?
30. Quelle est la profession qui offre la plus grande somme de bonheur ?
40. Quel est le secret, pour le cultivateur, de faire de l'argent ?

RECETTES.

L'urine humaine comme alimentation des animaux.

*Nous savons tous que l'urine humaine est un excellent engrais surtout pour faire végéter vigoureusement les récoltes qui demandent une certaine quantité de sels alcalins. Mais beaucoup de cultivateurs ne se doutent pas que cette urine peut être avantageusement employée dans la nourriture des bêtes à cornes. Voici le mode d'emploi : La quantité à donner varie suivant l'âge

des animaux : aux jeunes veaux d'élevé, on donne de l'urine mélangée avec du lait dans des proportions assez variables, mais toujours comprises entre un huitième et un quart. Le premier mois, le veau qui recevra deux pintes de lait recevra une demi chopine d'urine ; les second et troisième mois, il pourra recevoir une chopine et plus, si la quantité de lait est augmentée. L'urine est une matière nourrissante, et elle peut à peu près remplacer son volume de lait.

Lorsqu'il s'agit d'animaux adultes, on arrose habituellement d'urines les fourrages qu'on leur destine, et l'on parvient ainsi à leur faire accepter, sans hésitation des fourrages qu'ils refuseraient souvent sans cette addition. La richesse de l'urine, comme nourriture, est telle qu'elle remplace presque le bon foin, à poids égal.

Nous engageons vivement les cultivateurs à faire des essais sérieux, afin qu'ils puissent se rendre compte du rôle que joue l'urine humaine, dans l'alimentation des bêtes à cornes, et nous les engageons à nous faire part de leurs expériences.

Moyen de prévenir que les verres de lampe se fondent ou éclatent par l'effet de la chaleur.

La casse des verres de lampe cause dans chaque ménage une dépense, que pourtant, du moins en très-grande partie, on peut prévenir par le moyen suivant, aussi simple que facile :

Au moyen d'un diamant, de ceux dont se servent les vitriers, par exemple, et qu'on peut emprunter facilement pour cet usage, on trace une ligne perpendiculaire en bas du tube en verre.

Aussitôt que le tube de verre ainsi préparé est dilaté par la chaleur de la flamme, la dilatation aura lieu dans la direction de la fêlure, à peu près invisible, tracée par le diamant, et si par l'excès de cette dilatation, le tube en verre se fend, la fente suivra exactement la direction de la ligne gravée et le verre sera non seulement tout aussi propre à l'usage qu'auparavant, mais encore on pourra s'en servir longtemps ; car le verre pouvant maintenant se dilater le long de la fente, il n'y aura pas de danger qu'il éclate. Ainsi, en préparant les verres de lampe de cette manière, on s'épargnera une grande dépense pour l'année.

Remède contre le charbon et la piqure de tout insecte ou reptile venimeux.

Le remède que nous donnons ici a été découvert par les sauvages de l'Amérique Méridionale. Voici en quoi il consiste : Quand une personne est atteinte du charbon ou qu'elle a été piquée par un insecte ou un reptile venimeux, elle doit mettre aussitôt dans sa bouche une bonne chique de tabac à fumer, le mâcher, en avaler le jus et mettre le résidu sur la plaie. La guérison est certaine.

C'est dans cette certitude que les sauvages parcourent, sans vêtements ou avec une simple chemise d'écorce d'arbres, les forêts vierges qui fourmillent de serpents et d'insectes venimeux, de toute espèce, et ils n'ont jamais à souffrir de leur morsure.

Secret pour rendre le bois incombustible.

Prenez de la terre graveleuse humide, que vous aurez le soin de bien laver ; mêlez cette terre avec deux parties de potasse, cinq parties d'eau et une partie de terre glaise. Donnez une couche de cet enduit sur les couvertures et sur tout l'extérieur de vos bâtiments. — F. E. J.

➔ Nous remettons au prochain numéro, la suite de l'extrait du *Défricheur*, intitulé " Le bas du fleuve. "

(Extrait des Soirées Canadiennes.)

FORESTIERS ET VOYAGEURS. ÉTUDE DE MŒURS.

HISTOIRE DU PÈRE MICHEL.

4

Le passeur de mitis.

(Suite.)

Les anglais avaient établi des relations commerciales avec la Baie-des-Chaleurs, et ils commençaient à former des établissements dans la Gaspésie. Dans ce temps là il n'y avait pas de bateaux à vapeurs, et le moyen le plus prompt et le plus sûr de communiquer avec ces endroits était de passer par Métis, en suivant le sentier des sauvages jusqu'au lac Matapédia; puis de là, par un autre sentier et à la raquette en hiver, par les lacs et les rivières, et en été jusqu'à Ristigouche. C'est encore aujourd'hui la route que suit la poste, avec cette différence que le chemin est un peu plus large que le sentier des plaques.

Coundo se dit à lui-même : voilà mon heure arrivée ! Son petit sauvage, qu'il appelait *Byette*, avait alors seize ans et c'était déjà un assez rude gaillard.

Prenant froidement ses mesures, Coundo alla s'établir en compagnie de *Byette* sur les bords de la rivière Métis. Il lit savoir partout qu'il se chargeait de faire passer la rivière et les bois jusqu'à Matapédia, où il y avait d'autres guides, à tous les voyageurs qui désiraient aller à Ristigouche.

Pendant un an, tous ceux qui se confièrent à Coundo n'eurent qu'à se louer de son zèle, de son habileté, de ses attentions et de sa diligence à les servir. Bref sa réputation était faite ; on disait à tous ceux qui voulaient se rendre dans la Baie-des-Chaleurs : — Allez trouver *Coundo le passeur de Métis*.

Un jour se présente à la cabane du passeur un bourgeois anglais : il demande à Coundo si ce n'est pas lui qui a servi de guide à un de ses amis qu'il nomme, l'année précédente : sur la réponse affirmative du sauvage, il l'engage pour le conduire à Matapédia.

On partit et tout alla à merveille pendant quelques heures ; mais une fois enfoncé dans le bois, Coundo dit à l'Anglais :

— Arrêtons ici.

— Pourquoi, dit l'anglais !

— Parceque je suis fatigué. Il y a longtemps que je suis fatigué. Tiens j'ai une douleur là ! Il mettait la main sur son cœur. Puis il s'assit en soupirant, sur un tronc d'arbre renversé.

L'anglais s'assit sur le même arbre, pendant que *Byette* avait l'air de mettre en ordre le bagage et les autres effets déposés tout près de Coundo.

— Tu es anglais, toi, dit le sauvage à l'étranger ?

— Oui, je suis anglais.

— Ton père était anglais ?

— Oui, mon père était anglais.

— Ta Mère était anglaise ?

— Oui, ma mère était anglaise.

— Ils sont morts tes parents ?

— Oui, ils sont morts.

— C'est dommage ! As-tu une femme ?

— Non, je ne suis pas marié.

— C'est dommage, répéta une seconde fois Coundo.

— Mais, dit l'anglais, pourquoi me tiens-tu cet étrange langage, et pourquoi me regardes-tu fixement ainsi.

— Je vais te le dire, rép'qua Coundo parlant toujours tranquillement et mesurant chaque parole. Il y a neuf ans, *Byette* que voici avait sept ans, il a tout vu ; il y a neuf ans j'avais une femme, j'avais un vieux père et une vieille mère : jusque-là nous avions vécu heureux, allant partout où cela nous plaisait et retournant à Ristigouche, de temps à autre, pour revoir nos gens de la même nation ; tranquilles partout, bons amis avec les canadiens, les acadiens et les français. Il y a neuf ans ma femme a été tuée, ensuite mon père est mort de misère, ensuite ma mère est morte aussi de misère et de chagrin. J'ai tout vu ça, moi ! . . . Sais-tu qui a tué ma femme ? Sais-tu qui a fait mourir mon père et ma mère de misère et de chagrin ?

Sans attendre de réponse, Coundo s'étant levé se posant en face de l'étranger et, prenant des mains de *Byette* son fusil tout armé, il ajoutait : — C'étaient des anglais comme toi ! . . . Au même moment le malheureux voyageur tombait mort sous la balle de Coundo.

Le terrible micmac tua ainsi, avec la même froideur et la même férocité deux autres anglais ; puis il prit les bois pour n'être pas appréhendé ; toujours accompagné de *Byette* qui, sauf le respect dû à son baptême, était un véritable payen. Ils vécurent tous les deux dans l'intérieur du pays, comme des ours, pendant quelques années.

Coundo avait un frère plus jeune que lui qui, comme les autres micmacs, était venu de nouveau habiter le village de Ristigouche.

Un jour, c'était la veille de la fête de Sainte-Anne, on vit arriver un canot monté de trois hommes : il venait du haut pays, par la rivière Ristigouche. Dans ce canot était *Coundo*, malade au point de se traîner à peine, son frère et *Byette*.

Le lendemain le Missionnaire annonça aux micmacs que, grâce à l'intercession de Ste.-Anne, la patronne des sauvages, un grand pécheur était devenu repentant. Il ajouta que le pénitent, consentant à imiter les premiers chrétiens, désirait faire une confession publique de ses crimes et en demander solennellement pardon à Dieu et aux hommes : il pria les sauvages de se rendre à la demeure du frère du coupable, parceque celui-ci était trop malade pour se transporter ailleurs.

Coundo fit ce que le missionnaire lui avait conseillé et qu'il avait promis de faire : il se réconcilia avec Dieu et mourut, quelques mois après, dans les sentiments d'un sincère repentir. *Byette* fut instruit des vérités de la religion et, l'année suivante, admis à la première communion.

C'est Noël le Micmac qui m'a raconté cette histoire.

C'est encore ce même Noël qui m'a montré, sur les bords du lac Métis, la tombe d'un missionnaire. Vous avez dû entendre parler de cela ; car ceux qui ont fréquenté ces bois-ci n'en sont pas ignorants. Cette tombe, au milieu de la forêt, est couverte de fleurs et de fruits sauvages tout l'été ; elle est surmontée d'une croix de bois et entourée d'une petite palissade, lesquelles ont été déjà plusieurs fois renouvelées.

Ce sont les sauvages et les chasseurs qui entretiennent la clôture et la croix ; jamais ils ne passent dans ces endroits sans aller faire une prière sur ce tombeau et voir si tout est en ordre.

On ne connaît pas le nom de ce missionnaire ; on ne sait pas non plus, s'il s'est noyé, ou s'il est mort par quelqu'autre accident. On explique sa présence en ce lieu, en supposant qu'il voulait se rendre de Métis à la Rivière-Saint-Jean, en suivant une route

quelque-fois suivie par les sauvages maléchites, qui viennent faire la chasse à la *pourcie* dans le fleuve Saint Laurent.

Mes amis, nous dit ici le Père Michel, si vous me le permettez, je vais suspendre mon récit pour un petit quart d'heure, afin de me reposer un peu et de fumer une petite *touché* : nous continuerons après, si cela vous fait plaisir.

— Mais oui, Père Michel, mais oui ! il faudra continuer, s'écria tout le monde, d'une commune voix.

5

L'Entr'acte.

Chacun se leva ; on ouvrit la porte du camp afin de renouveler l'air et, moi pour un, je sortis afin de jouir du spectacle d'une nuit d'hiver dans la forêt.

Quelques étoiles brillaient au firmament ; la lune tantôt illuminait le ciel d'une vive clarté qui scintillait sur les cristaux de neige et de givre, tantôt, se cachant derrière un gros nuage, abandonnait la nature à l'obscurité. Une montagne voisine élevait ses puissants massifs audessus de nos têtes.

Au pied des grands arbres et dans l'ombre des sombres profondeurs des bois, se dessinaient les sapins couverts de neige, comme autant de spectres enveloppés de leurs suaires blancs.

Le temps était calme ; mais, de fois à autre, une brise froide passait comme un frisson à travers les arbres, faisait cliqueter comme des ossements le verglas des branches.

Le sourd et constant murmure d'un rapide, les détonations des écorces des grands bois fendues par le froid, le bruit des rameaux se déchargeant de la neige qui les tenaient courbés sous son poids, et les *hou ! hou !* lugubres d'un hibou, perché dans le voisinage, formaient le concert de cette nuit.

Oh ! La forêt ! c'est bien là le domaine des esprits qu'ont évoqués les poètes. Ce n'est pas sans raison que l'imagination populaire a placé, dans les mystérieux détours du dédale qu'elle forme, le séjour favori des fées, des lutins, des sylphes, des gobelins, des gnomes et de tous ces génies fantastiques, dont les histoires nous fascinent, nous épouvantent et nous charment tour à tour.

Laissons raisonner " les esprits forts qui ne sont que des fous " et, croyant ce qu'il faut croire de ces choses qui ont du vrai, jouissons en à tout cas comme de conceptions poétiques qui touchent au côté mystérieux de notre être.

O Forêt ! patrie des génies, théâtre à grands décors des enchantements et des sortilèges ! Comme je t'admirais alors, et comme je me plaisais à te peupler de ces fantômes rians ou terribles, enfants de l'imagination des peuples !

Et, quand je me reporte vers ces moments de délicieuses jouissances, je redis avec Goethe, rêvant du Brocken :

.....
Voici des arbres et des monts,
Voici des pics couverts de neige,
Le torrent qui roule et s'abrege
Les âpres chemins par ses bonds.
.....

Dans les ombres de la nuit
Les grands arbres se confondent,
Le roc sur ses bases frémit,
Et ses longs nez de granit,
Comme ils soulent ! Comme ils grondent !
.....

Oh ! venez, approchez ; fort bien, chères images ;
Car tandis que du sein des humides nuages,

Je vous vois aujourd'hui vous élaner vers moi,
O merveilles ! je sens mon cœur tout en émoi
Tressaillir de jeunesse à l'influence étrange
Du vent frais qui, vers moi, pousse votre phalange.

6

Ikès le jongleur.

Il y avait un sauvage nommé *Ikès*, reprit le Père Michel en renouant le fil de son histoire à l'expiration du temps de repos qui lui avait été accordé, et ce sauvage était bon chasseur ; mais il était redouté des autres sauvages, parce qu'il passait pour sorcier. C'était à qui ne ferait pas la chasse avec lui.

Or, vous n'êtes pas sans savoir que les jongleurs sauvages n'ont aucun pouvoir sur les blancs. La *jonglerie* ne prend que sur le sang des nations (1), et seulement sur les sauvages infidèles, ou sur les sauvages chrétiens qui sont en état de péché mortel.

Je savais cela et comme, au reste, je n'étais pas trop *farouche*, je m'associé avec *Ikès* pour la chasse d'hiver.

Il est bon de vous dire qu'il y a plusieurs espèces de jongleries chez les sauvages. Il y en a une, par exemple, qui s'appelle *médecine* : ceux qui la pratiquent prétendent guérir les malades et portent une espèce de sac qu'ils appellent *sac à médecine*, s'enferment dans des *cabanes à sueries*, avalent du poison et font mille et un tours, avec le secours du diable comme vous pensez bien.

Ikès n'appartenait point à cette classe de jongleurs : il était ce qu'on appelle un *adocté* ; c'est à dire qu'il avait un pacte secret avec un *Mahoumet* (2) : ils étaient unis tous deux par serment comme des francs-maçons. Il n'y a que le baptême, ou confession et l'absolution qui sont capables de rompre ce charme et de faire cesser ce pacte.

Tout le monde sait que le *mahoumet* est une espèce de gobe-lin, un diabolin qui se donne à un sauvage, moyennant que celui-ci lui fasse des actes de soumission et des sacrifices, de temps en temps. Les chicanes ne sont pas rares entre les deux associés ; mais comme c'est l'*adocté* qui est l'esclave c'est lui qui porte les coups.

Le *mahoumet* se montre assez souvent à son *adocté* ; il lui parle, lui donne des nouvelles et des avis, il l'aide dans ses difficultés, quand il n'est pas contrecarré par une puissance supérieure. Avec ça, le pouvoir du *Mahoumet* dépend, en grande partie, de la soumission de l'*adocté*.

(1) Le mot *les nations*, chez les canadiens, a la même valeur qu'a le mot *les gentils* relativement aux juifs ; il désigne d'une façon générale tous les peuples qui ne sont pas catholiques : ici, il se rapporte particulièrement aux aborigènes.

(2) Il me serait impossible de donner l'origine de ce nom de *Mahoumet*, que les canadiens du bas du fleuve attribuent à ces génies familiers des anciens sauvages : à moins de dire que, le fondateur de l'islamisme étant considéré comme une des incarnations du mal, on a fait de son nom altéré le nom patronymique des lutins sauvages.

(A continuer.)

J. U. TACHÉ.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

(Extrait du *Canadien*.)

Colonisons, amis, colonisons !

ALL : Te souviens-tu, disait un Capitaine, etc.

Le sort après une sanglante guerre,
Et sur ces bords triompher Albion ;
Le Canada, dans sa douleur amère,
Ne s'éloigner, France, ton pavillon.
A vous, issus de cette noble France,
Avec chaleur, amis, nous vous disons,
Emparons-nous de ce terrain immense,
Colonisons, vite colonisons !

Portons la hache en ces forêts profondes
Où nul mortel jamais ne pénétra ;
Par la culture elles seront fécondes ;
Prente pour un le grain nous y rendra.
Au loin du grand fleuve, au delà des montagnes
S'ouvrent pour nous de vastes horizons.
Mangeons le sol en fertiles campagnes,
Colonisons, amis, colonisons !

Sur les coteaux comme dans les savanes,
Faisons tomber cèdres, érables, pins ;
Construisons-nous de solides cabanes ;
Dans le désert frayons-nous un chemin.
Le brave dit "marchons !" et ne recule
Devant sa tâche, en aucunes saisons.
Aut en hiver, soit sous la canicule,
Colonisons, amis, colonisons !

Au loin des cités, où le luxe domine,
En avenir prospère nous sourit ;
Les champs bénis par la faveur divine,
Sont la santé du corps et de l'esprit.
Simples de mœurs, enfants de la nature,
Ivrent joyeux en frères les colons.
Cultivons donc l'art de l'agriculture,
Colonisons, amis, colonisons !

L'exemple saint des trappistes, des prêtres,
Dans ce dessein nous doit fortifier ;
Ainsi le sol conquis par nos ancêtres
Sous le ferons pour nous fructifier.
Avec ardeur suivons d'aussi sûrs guides ;
Ils nous inspire, écoutons leurs leçons ;
Pour échapper aux étrangers avides,
Colonisons, vite, colonisons !

N'envions pas du marchand la fortune,
Car les soucis la lui font payer cher.
Source d'ennuis, d'envie et de rancune,
La politique est un calice amer.
Au Canada, la meilleure noblesse
Est le travail, qui vaut bien les blasons.
Pour acquérir le bonheur, la richesse,
Colonisons, amis, colonisons !

C'est le démon qui suscite la guerre ;
L'armée au ciel ici règne la paix.
L'homme s'honore à défricher la terre ;
Les grands combats voilent de grands forfaits
L'emploi du fer en un soc de charrue
Est préférable à celui des canons.
L'un nous fournit le pain, l'autre nous tue,
Colonisons, amis, colonisons !

Fais dans les bois un homme seul s'ennuie,
Une compagne est de nécessité ;
Donc, jeune encore le colon se marie ;
S'il choisit bien, quelle félicité !
Ce n'est pas tout ; après avoir pris femme,
Il a bientôt des filles, des garçons.
Et dit, avec la joie au fond de l'âme :
Colonisons, mes gars, colonisons !

Ah ! n'allons point, loin de notre frontière,
Servir un maître ou découvrir de l'or ;
Nous trouverions les dédains, la misère,
Le désespoir, peut-être pis encore ;
Restons, restons au sein de la patrie ;
C'est par nos bras que nous l'enrichissons.
Fils dévoués d'une mère chérie,
Colonisons, frères, colonisons :

Libre et content dans son modeste asile,
Le laboureur, quand l'hiver a paru,
Jouit des fruits de sa terre fertile,
Voit son foyer d'un nouvel hôte accru.
Le soir au sein de sa chère famille,
De son pays fredonnant les chansons
D'une voix mâle et dont la gaieté brille,
Colonisons, dit-il, colonisons !

A. MARSAIS.

Société de Colonisation de Québec.

A une assemblée générale des membres
de cette Société, pour procéder à l'élection
des officiers pour l'année courante, les Mes-
sieurs suivants furent proclamés élus.

Président honoraire—M. l'Abbé Antoine
Racine.

Président actif—M. Ph. Jolicœur.

Vice-présidents — MM. l'Abbé M. E.
Méthot et J. C. Taché.

Trésorier—M. T. H. Hardy.

Secrétaire-correspondant — M. Ernest
Gagnon.

Secrétaire-archiviste—M. Cyrille Tessier.

Bureau de direction — MM. C. A. P.
Pelletier, D. Montambault, A. Dessane,
l'Abbé J. Chandonnet, Henri Parent, J. B.
C. Hébert, C. G. Bertrand, Ed. LeMoine,
N. D. Légaré, A. G. Bussièrès, Dr. Belleau,
J. E. Bolduc, Geo. H. Sinaud, Dr. Tasche-
rean, H. Verret, Prud. Vallée, Arthur Dion,
J. B. Renaud, L. Vohl, Dr. Wherry.

EXPOSITION PROVINCIALE.—A une assem-
blée des directeurs de l'Association agri-
cole, tenue à Montréal le 18 septembre, il
a été décidé que la prochaine exposition
provinciale aura lieu encore à Montréal.

LA RECOLTE EN ANGLETERRE.—Le *Lon-
don Daily News* nous dit que la récolte en
Angleterre vante, cette année, de \$100,000-
000 à 150,000,000 de plus que l'année der-
nière ; et qu'en conséquence il n'y aura
pas besoin d'une grande importation de cé-
réales de l'étranger. Les meilleures terres
ont donné 8 minots, et au-dessus, de ce qui
est ordinairement alloué par acre, et dans
les terres légères la moisson atteindra la
proportion commune de plus de six minots.
Lorsque le rendement est considérable, la
qualité est superbe, le blé étant propre pour
la mouture aussitôt qu'il est engrangé.—
(*Quebec Gazette*.)

RECOLTES AUX ETATS UNIS. — Nous avons
sous les yeux le rapport du département de
l'agriculture à Washington, sur l'état des
récoltes de l'année courante. Le blé d'hiver,
d'après le rapport, promet en général
de rendre 9/10e de la moyenne ordinaire.
Dans les Etats qui produisent le plus de blé

comme l'Illinois, l'Indiana, l'Iowa, le Ma-
ryland, le Michigan, New York, la Penn-
sylvanie, le Wisconsin, il y a lieu de croire
que la récolte ne sera pas de plus d'un
vingtième au-dessous de la moyenne. Quant
au blé de printemps il promet, d'après ce
qu'on nous dit, une récolte beaucoup supé-
rieure. Les orges sont dans d'excellentes
conditions. Ils rendront plus d'un dixième
en sus de la moyenne, partout où on a semé.
Les avoines ont souffert de la sécheresse,
mais le rapport de la fin de juin dit "qu'elles
peuvent cependant être supérieures à
celles de l'an dernier. New-York et la
Pennsylvanie sont les Etats où la cultur
de l'avoine est le plus considérable, e
dans le premier de ces Etats la récolte n'a
pas souffert beaucoup." Maintenant on
sait qu'en juillet, surtout dans le commence-
ment, il y a eu plus de pluie qu'il n'en était
tombé le même mois depuis nombre d'an-
nées. Quant au produit au sujet duquel on
avait été le plus inquiet, le maïs, "cette ré-
colte nationale des Américains," les pluies
de juillet ont assuré son succès. En juin il
promettait tout au plus d'arriver à un dix-
ième au-dessous de la moyenne, mais au-
jourd'hui il y a certitude qu'il donnera au
moins une récolte ordinaire, sinon plus.

Les pommes de terre, de même que les
autres produits, font espérer également une
récolte abondante.—(*Massager Franco-
Américain*.)—*Le Canadien*.

MOISSONS PERDUES.—Le froid qui a suc-
cède à l'excessive chaleur dans les derniers
jours du mois d'août a eu un effet désastreux
pour les moissons de tout genre dans le sud
de l'Illinois. La moitié au moins du maïs
sur pied est ruinée ; les raisins sont tués et
le tabac est détruit. Le coton, provenant
de semences garanties capables de suppor-
ter le climat, est un fiasco complet. Enfin
les pommes et les peches tombent des arbres
sans être parvenues à maturité ; les haricots
les tomates, les patates douces, etc. sont
perdus sans ressource.—(*Journal de Saint
Hyacinthe*.)

PECHE EXTRAORDINAIRE.—Dans le cours
du mois dernier, un certain nombre d'ha-
bitants de la paroisse de St. François du
Lac, en tête desquels se trouvait un M.
Joyal, ont fait une pêche de poisson extra-
ordinaire.

Ayant barré une anse complètement avec
une grande seine, ces pêcheurs heureux,
au moyen de seines plus petites, retirèrent
4,575 barbuts et remplirent 29 quarts de ce
poisson substantiel dans le cours d'une après
midi, ce poisson se vend de \$8 00 à \$10 00.
—(*Le Défricheur*.)

LES PECHERIES DU LABRADOR.—Les nou-
velles reçues du Labrador nous apprennent
que les pêcheries de cette côte pour la morue
et le saumon sont des plus florissantes.
La saison a été cette année fort productive.
Il y a peu de navires américains engagés
en ce moment sur les lieux. La plupart
des pêcheurs sont anglais ou français.—(*Le
Canadien*.)

MARCHE DE BOIS A SOREL.—Nous tradui-
sons du *Times* d'Aylmer : "Sorel est de-
venu depuis quelque temps un marché

très-important pour le commerce de bois venant d'Ottawa. Il s'y est vendu des millions de pieds de bois aux commerçants américains. De grandes quantités de bois d'une qualité inférieure y ont été vendues à des prix beaucoup plus élevés que ceux qui auraient pu être réalisés à Québec. Le plus beau et plus considérable radeau qui ait été construit cette saison, a été vendu là par Robert Conroy, écrivain, d'Aylmer; le radeau contenait au-dessus de 140,000 pieds cubes, et il a rapporté à notre digne concitoyen au-dessus de \$22,500 en or. C'est là un fait digne d'attirer l'attention publique et qui peut induire nos commerçants de bois à envoyer leur bois à Sorel plutôt qu'à Québec." Avis au commerce de Québec. (Courrier du Canada.)

MINES D'OR À LA CHAUDIÈRE.—Si les nouvelles que nous recevons de la Chaudière sont vraies, dans quelques jours les nombreux mineurs auront trouvé une vraie Californie. On nous dit que l'on trouve de l'or toujours en plus grande quantité, à mesure que l'on creuse davantage. Nous apprenons qu'une compagnie récemment formée a fait \$40 dans une seule matinée. On a trouvé \$1,500 dans 100 pieds carrés. Chaque jour plusieurs mineurs, pleins d'espérance, s'acheminent de ce côté. Espérons que les faits rapportés sont vrais.

—On nous dit qu'un morceau d'or pesant au-dessus de deux onces a été trouvé dernièrement en arrière du village sauvage, au Lac des Deux-Montagnes. (Minerve.)

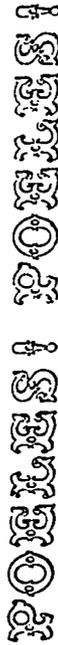
—Un enfant de onze à douze ans, à peu près idiot, est depuis deux ou trois semaines dans la paroisse de Ste. Claire et ne peut donner aucun renseignement sur sa famille, ni sur la paroisse d'où il vient; il parle le français et paraît entendre un peu l'anglais. Les parents de l'enfant pourront en avoir des nouvelles en s'adressant à M. le Curé de Ste. Claire.

Prix des marchés de Québec.

29 septembre 1863.

	s.	d.	s.	d.
Bœuf, par livre	0	4	0	6
Mouton, par livre	0	4	0	6
Porc frais, par livre	0	4	0	5
Porc salé do	0	4	0	5
Sucre d'érable, par livre	0	0	1/2	0
Œufs, par douzaine	0	7	0	8
Volailles, par couple	1	8	2	0
Oies do	5	6	0	0
Diindes do	7	6	10	0
Bouffe frais, par livre	0	9	0	11
Bouffe salé do	0	7	1/2	0
Patates, par minot	1	0	1	6
Avoine do	2	3	2	6
Foin, 100 bottes de 16 lbs.	50	0	60	0
Fleur, extra superfine	26	6	27	0
" superfine	22	6	23	0
" No. 2	20	0	21	0
" Fine	16	0	17	0
Erable, 3 pieds	16	0	17	0
" 2 pieds et demi	14	0	15	0
Merisier, 3 pieds	14	0	15	0
" 2 pieds et demi	11	0	12	6

ANNONCES.



LES MEILLEURS POELES DOUBLES ET A TROIS ETAGES

Maintenant en usage, sont ceux manufacturés par

MM. PARROT & Co., DE SIE. EMILIE.

Ces poêles sont avantageusement adaptés à l'usage des Cultivateurs, et se vendent à des prix extrêmement réduits, chez

LE SEUL AGENT,

H. F. BELLEW,

Salle du Marché Champlain, Québec.



CONTRAT DE LA MALLE

DES soumissions adressés au maître général des Postes seront reçues à Québec jusqu'à MIDI, vendredi le 27 Novembre, pour le transport des malles de Sa Majesté, en un contrat proposé pour quatre ans, deux fois par semaine chaque route, entre MATANE et STE. ANNE DES MONTS, depuis le 1er JANVIER 1864.

Le transport devra être fait en voiture.

Les malles laisseront Matane tous les lundis et jeudis à 9 h. A. M., ou après l'arrivée de la malle de Métis, et devront arriver à Ste. Anne des Monts en vingt-quatre heures.

Elles laisseront Ste. Anne des Monts tous les mardis et samedis à 4 h. P. M., ou après l'arrivée de la malle de la Rivière-au-Renard, deux les mardis, et retourner à Matane en vingt-quatre heures.

Des notices imprimées contenant de plus amples informations sur les conditions du contrat proposé peuvent être vues, et des blancs de soumission obtenus aux bureaux de Poste de Matane et Ste. Anne des Monts au sous-bureau à Cap-Chat, ou au bureau du soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 25 septembre 1863.

GRAINE DE LIN!!!

Les soussignés ont besoin de
20,000 minots

DE
GRAINE DE LIN
POUR LEUR MANUFACTURE.

Ils paieront le plus haut prix du marché. Toutes personnes qui en ont, feront bien de venir à leur établissement avant de vendre à d'autres.

TURCOTTE & FRÈRE,
Quai Napoléon, Québec.

P. S.—Les soussignés ne recevront la graine de lin que par 56 lbs. au minot. A vendre aussi 1000 SACS DE SEL. 1er octobre 1863.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC DU CANADA.

District de Québec et la Rivière-du-Loup.

LES convois partent de la Pointe-Lévi tous les jours à 1.20 P. M., arrivant à Ste. Anne de la Pocatière à 5.56 P. M., et à la Rivière-du-Loup à 8.00 P. M.

Les convois partent tous les jours de la Rivière-du-Loup à 6.00 A. M., arrivant à Ste. Anne de la Pocatière à 8.21 A. M., et à la Pointe-Lévi à 1.30 P. M.

C. J. BRYDGES,

1er oct. 1863. Directeur Régisseur.

TERRES A VENDRE.

A VENDRE, à St. OCTAVE DE MÉTIS, de superbes propriétés, dans un endroit arrosé par la Grande Rivière: terres de fond, unies et très-fourrageuses, en bon état de culture et convenablement bâties:

- 1o. Une terre de 10 arpents sur 15 de profondeur;
- 2o. Une terre de 6 arpents sur 30 enviro de profondeur;
- 3o. Une terre de 3 arpents et demi sur 28 environ de profondeur;
- 4o. Une terre de 1 arpent et demi sur 2 concessions de profondeur.

A bon marché et conditions faciles.

S'adresser à RIMOUSKI, à J. M. HUDON, écuyer, avocat, ou à J. LEPAGE, écuyer, marchand.

COMTÉ DE TÉMISCOUATI.

L'Exposition Agricole de la Société d'Agriculture du Comté de Témiscouati, se tiendra à ST. ARSENE, mardi, le 13 Octobre prochain, à dix heures du matin. Des listes de prix offerts à cette Exposition, seront distribuées dans toutes les paroisses du Comté.



Département des Terres de la Couronne

Québec, 8 juillet 1863.

AVIS est par le présent donné qu'environ 60,000 acres de Terres Publiques, situées dans les townships de Ditchfield et Spalding dans le comté de Beauce, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le huitième jour d'août prochain, à raison de 60 centins par acre.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent local, M. FARWELL, écr., à Robinson, C. E.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.



Département des Terres de la Couronne

Québec, 20 juin 1863.

AVIS est par le présent donné qu'environ 20,000 acres des Terres Publiques situées dans les townships BAGOT et CHICOUTIMI, comté de Chicoutimi, C. E., seront offertes en vente par encan public, au bureau de l'agent local, VINCENT MARTIN, écuyer, au village de Chicoutimi, LUNDI, le 10^e jour d'AOUT prochain, à midi. Termes: le prix d'achat en entier devra être payé sur le champ.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent local.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

1^{er} juillet 1863.

L'HYDROPUYTE

ou

Pompe légère et portative

Pour arroser les jardins, chasser les insectes des arbres, nettoyer les citernes, etc. Cette pompe, à l'aide d'un seul homme, lancera l'eau avec force à raison de huit gallons par minute à une distance de cinquante pieds. A vendre par le soussigné,

MOIZEN & LEPAGE, Agents,
17, Rue St. Jacques, Basse-Ville, Québec.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE,

TIENT son Bureau à MONTMAGNY,
près de l'Eglise.

M. POURTIER,

CHIRURGIEN DENTISTE,

de la Faculté de Médecine de Paris, No. 15, Rue St. Jean, en face de la Rue du Palais, Québec.

CHARLES CAPELLI, STATUAIRE ET PLATRIER,

35 — Rue Notre-Dame — 35

OFFRE ses meilleurs remerciements aux Messieurs du Clergé, à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis quelques années. C'est grâce à ce patronage qu'il a pu faire cette année des améliorations considérables et importantes qui font de son Etablissement le premier en Canada sous ce rapport. Dernièrement, à des prix coûteux, il a fait des moules pour les Statues des Apôtres; il entend à bon marché des statuettes faites sur ces moules, et il garantit la plus entière satisfaction. De plus, on trouvera chez lui toutes les STATUES, STATUETTES, etc., qu'on désire, pour églises, depuis 18 pouces à 6 pieds de hauteur, ainsi que toutes sortes d'Ornements en Plâtre.

Il sollicite respectueusement une continuation des faveurs de la part de ses pratiques et du public en général.

Il a ouvert une branche de son magasin, à Québec, le 1^{er} mai, au No. 84, rue St.-Valier, près de la côte d'Abraham.

1^{er} août 1863.



BOIS ET FORÊTS.

Département des Terres de la Couronne

Québec, 24 juillet 1863.

AVIS est par les présentes donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants), aura lieu aux places et jours sous-mentionnées, et sera sujette aux conditions aussi sous-mentionnées, savoir :

Territoire St. Maurice : au Bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, Trois-Rivières, le 25 d'Août prochain.

Territoire Saguenay : à la Grande Baie le 28 d'Août prochain.

Territoire Chaudière et Madawaska : au Bureau de l'Agent des Bois de la Couronne, Rivière du Loup (Fraserville), le 30 de Septembre prochain.

Territoire de la partie inférieure du St. Laurent : au Bureau de l'Agent des bois de la Couronne, Trois Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

Territoire Ontario : au Bureau de l'Agent des bois de la Couronne, Belleville, le 5 d'Octobre prochain.

Territoire de la partie supérieure de l'Ottawa : au Bureau de l'Agent des bois de la Couronne, à Ottawa, le 9 d'Octobre prochain.

Territoire de St. François : au Bureau de l'Agent des bois de la Couronne, St.-Hyacinthe, le 1^{er} d'Octobre prochain.

Territoire Huron, Supérieur et de la Péninsule du Canada Ouest : au Queen's Hotel, Toronto, le 1^{er} d'Octobre prochain.

Conditions de la vente.

Premièrement.—Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par encan public, à tel point d'enchère, outre la rente foncière ordinaire, que pourra déterminer le Département des Terres de la Couronne.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première saison devront être payés, dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement.—Les personnes à qui les limites seront adjudgées, seront tenues de faire tirer les lignes des limites, à leurs propres frais, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisièmement.—Toutes les limites, dont il sera disposé sur la rivière St. Maurice et ses tributaires, seront sujettes à une charge annuelle au profit du Fonds du Fonds du Chemin de St. Maurice, à raison de quarante piastres par cinquante milles carrés d'étendue; cette charge devant être payée chaque saison préalablement à l'émanation de la licence.

Quatrièmement.—Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la vente.

Cinquièmement.—Sous tous autres rapports, les limites seront soumises aux règles générales, concernant les bois, maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Pour toute information sur les limites qui doivent être offertes en vente, on pourra s'adresser aux bureaux des bois de la Couronne, dans les localités respectives, le et après le Quinzième jour du mois prochain.

On pourra voir, aussi, au Queen's Hotel, Toronto, le et après la même date, un tracé des limites offertes en vente sur le lac Huron.

WM. McDOUGALL,
Commissaire.

ALPHONSE MILLER, AVOCAT,

TIENT son bureau à St. Louis de Kamouraska. Il espère, par son assiduité et sa diligence, mériter la confiance de tous ceux qui réclameront les services de sa profession.

J. P. GENDRON,

Marchand-Horloger,

No. 9, Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les MONTRES et BIJOUX qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

15 mars 1861.

A VENDRE OU A LOUER,

UNE Maison avec dépendances et beau jardin; située près de l'Eglise de Ste. Anne de la Pocatière.

Pour plus amples informations s'adresser au Curé de Ste. Anne.



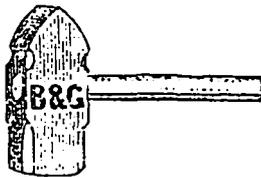
BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui, dans le Bas-Canada, se proposent de s'adresser à l'ASSEMBLÉE LEGISLATIVE pour obtenir la passage de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles 22ème et suivantes du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la *Gazette du Canada*), elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la *Gazette du Canada*, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les trois premières semaines de la Session.

J. F. DOUCET, ALFRED TODD,
Greffier du Bureau des Bills Privés, Greffier-en-chef du Bur. des Bills Privés,
C. Législatif. A. Législative.

Québec, 6 juillet 1863.



POUR TOUT LE MONDE.

LES Soussignés ont l'honneur d'offrir au public leurs sincères remerciements, et profitent de cette occasion pour lui annoncer qu'en conséquence de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, ils se sont vus forcés d'agrandir de beaucoup leur établissement. Ils ont maintenant en main un assortiment considérable et varié de Quincailleries, Ustensils de Ménage, Services de Table en argent, Coutelleries de Rodgers, etc., etc.

Outils de toutes sortes, Ferrures de maison, Vitres, Peintures, Huile, etc.

POELES DE CUISINE et de fantaisie.

— AUSSI : —

Une collection extraordinaire de Lampes à l'Huile de Charbon, Cages d'Oiseaux, de bon choix, Munitions de chasse et pêche.

BÉLANGER et GARIÉPY.

Québec 91, rue Lafabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

**NOUVEAU MAGASIN
DE
QUINCAILLERIES.**

LE soussigné ayant ouvert un magasin de quincaillerie dans la HALLE DU MARCHÉ CHAMPLAIN, faisant face au marché, désire annoncer au public des campagnes qu'il est préparé à vendre tous effets dans sa ligne à aussi bas prix qu'il est possible de les vendre.

Entre autres articles, on pourra constamment s'y procurer :

Clous tranchés et forgés,
Vitres, Mastic, Huile,
Targettes de chassis, etc.
Peintures, Vernis, Pinceaux,
Poêles et fournitures de cuisine, etc.
Grilles américaines en grande variété.

On peut aussi se procurer les instruments les plus nouveaux et les plus améliorés d'agriculture de toute espèce.

— PAS DE SECOND PRIX —

Tous effets achetés à ce magasin seront placés soit à bord des Chars ou des Bateaux-à-vapeur, sans surcharge et au risque du soussigné.

H. F. BELLEW,

Halle du Marche Champlain,
15 juillet, 1863. Québec.

BARATTE POUR LE PEUPLE.

BARATTE HORIZONTALE A VIS !

Breveté le 10 Août 1861.

SEULS FABRICANTS POUR LE BAS-CANADA,

EADON & CIE.,

MANUFACTURE DE MONTMORENCY.

LA Baratte Horizontale à vis est une des grandes améliorations du 19e siècle et ne demande qu'à être connue pour être employée partout. C'est une des inventions pour économiser le plus les matériaux, le temps et le travail, pouvant être mise en opération par un enfant, facilement nettoyée et susceptible d'être réparée aisément et le surplus de beurre que l'on peut faire en comparaison de la quantité faite avec les autres Barattes avec la même quantité et qualité de crème est tel qu'il suffit en peu de temps à payer le prix de cette Baratte.

Nous défions tout essai avec aucune autre Baratte maintenant en usage pour la rapidité, la qualité et la quantité du beurre.

Aussi, Machines à laver, Victoria, Candre, Machines à cribler, etc., etc.

A vendre chez

WILLIAM EADON,

Rue St. Nicolas, Québec.

H. F. BELLEW,

Halle du marché Champlain, Québec.

Tabac! Tabac!! Tabac!!!
AVIS AUX PRISEURS.

LES Soussignés successeurs de la maison FRANÇOIS HALLE, désirent informer le public qu'ils continuent à vendre à leur magasin de Tabac et d'Épiceries les meilleurs articles dans ces deux branches de commerce, entre autre le fameux Tabac à priser manufacturé d'après le procédé de feu J. S. HILL.

Les soussignés désirent aussi informer le public qu'ayant établi une Manufacture de Tabac à priser en cette cité, ils ont su assurer les services d'ouvriers longtemps dans l'emploi de Mr Hill, et ils sont confiants que le Tabac qu'ils pourront offrir, à compter d'aujourd'hui, à leurs nombreuses pratiques de la ville et des campagnes ne le cédera en rien à celui qu'ils ont fourni jusqu'à ce jour.

WELLS & AUDY.

Nos. 54 et 56, rue St. Pierre.

Québec, 23 Juin 1863.

Certificat.

JE Soussigné certifie par les présentes que je suis dans l'emploi de MM. WELLS & AUDY depuis deux ans, et que j'ai été dans celui de feu J. S. Hill pendant neuf années; et que pendant cette dernière période j'ai été spécialement chargé par M. Hill de la confection de son tabac à priser, dans toutes les phases qu'il a à subir.

Je certifie de plus que le temps nécessaire pour la confection complète du dit tabac est de trois mois et pas plus; et que le tabac que je puis manufacturer et que je manufacture actuellement pour MM. Wells et Audy est fait exactement d'après le procédé de M. Hill sous tous les rapports, et qu'ayant le contrôle complet de la manufacture de MM. Wells et Audy, de même que j'ai eu pendant 9 années celui de l'établissement de M. Hill, les produits de la manufacture dont j'ai aujourd'hui la gestion ne le céderont en rien à ceux offerts par Madame Hill, ou ses agents.

J. B. MAROIS.

1er août 1861.

PRIX RÉDUITS !!!

ON peut se procurer à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes* :

FLORE CANADIENNE ou descriptive de toutes les plantes des forêts, champs, jardins et eaux du Canada. Par l'Abbé L. Provancher.—Prix : \$2.50; reliée, \$3.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE BOTANIQUE, par l'Abbé L. Provancher. Ouvrage illustré.—Prix : 36 sous.

ON peut se procurer à l'Imprimerie de la *Gazette des Campagnes* différents ouvrages, de première utilité, traitant de l'Agriculture, parmi lesquels se trouvent plusieurs publications canadiennes.